

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 MAI 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 28 mai, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle des Mariages de UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H05 en présence de :

PRESENTS : Messieurs M BUGAUD, E. FARGIER, G.DOZ, A. BASTIDE (+ proc de M. ALLAMEL), S. CIVIER (+ proc de G. JALADE), J. DURIEU, P. GAILLARD, B. PERRUSSET (+proc de P. ROUX), JC. COURT, L. BUFFET, JY. PONTHER, G. SAUCLES, D. BERAL (+proc de G. FANGIER), J. SOUBEYRAND, M. DEVES, R. ROURESSOL, J. LE BELLEGO, P. ABEILLON, D. RECCHIA, A. LACOSTE (+ proc de R. THIOLLIERE), S. REYNIER, J. SARTRE (+proc de M. CHAZE), P. LAVIALLE, M. CEYSSON, R. LACROTTE, M. TOURVIEILHE et P. MANENT

Mesdames F. DUMAS (+ proc de M. BOUSCHON), MN. DURAND (+proc de A. LOYET), C. FAURE, C. SUCHET, C. PASTRE, MF. MARTIN, D. FORBIN, et F. VOLLE (+ proc de J-C FLORY).

Nombre de conseillers

En exercice : 55

Présents : 35

Procurations : 9

Votants : 44

Absents : 11

Date de convocation : 22/05/2019

Absents : Messieurs, A. CHIRAUSSSEL, B. DE FOMMERSVAULT, P. MAISONNEUVE, F. JOUFFRE, R. MOULIN J. DAURY J. SEBASTIEN, et Mesdames M. DUBOIS, F. NOGIER N. BARACAND et C. GARCIA

En présence des suppléants non votants

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

Objet : Avenant n° 1 au Contrat Ambition Région (CAR) - modification du programme opérationnel.

Le Président rappelle que :

- La Région a créé un nouveau cadre d'intervention pour l'aménagement et le développement des territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes, fondé sur une contractualisation directe avec les EPCI et donnant la priorité à l'investissement public local : le Contrat Ambition Région ;
- La CCBA a bénéficié à ce titre d'une dotation s'élevant à 2 062 000€ sur un montant total de dépenses de 9 691 296€ HT pour le financement de plusieurs actions portées par différents maîtres d'ouvrage (communes, syndicats et communauté de communes) dont la programmation a été approuvée en conseil communautaire par délibération n°27 du 19/06/2017 ;
- Le Contrat Ambition Région signé pour une durée de 3 ans (2017/2020) prévoit une clause de revoyure à mi-parcours et peut faire l'objet d'un avenant afin d'intégrer de nouveaux projets avec réutilisation des crédits dédiés à une opération qui serait reportée, annulée ou modifiée.

C'est dans ce contexte qu'il vous est proposé d'examiner le projet d'avenant n°1 au CAR portant à enveloppe identique de subvention de la Région sur la modification du programme opérationnel.

TABLEAU DE PROGRAMMATION INITIAL				REGION CAR		Avenant n°1	
Maitre d'ouvrage	Dénomination du projet	Date estimée de mise en place du projet	Budget en € HT	Montant en €	%	Observation	
1	AUBENAS	Etude Salle de congrès et spectacles	2018	150 000	37 500	25%	Opération reportée
2	SITHERE / TOUTENBUS	Parking-relais	2017-2018	522 000	130 500	25%	Complément d'opération
3	AUBENAS	Stand de tir	2018	1 200 000	240 000	20%	Opération reportée
4	VALS-LES-BAINS	Aménagement du parcours de l'eau : plans d'eau, modernisation espaces et ouvrages publics	2019 --> 2020	600 000	138 000	23%	Opération modifiée
5	VINEZAC	Extension d'une salle polyvalente	2018	250 000	62 500	25%	Opération modifiée
6	LABASTIDE s/BESORGUES	Aménagement du bourg centre	2018	151 800	37 950	25%	Opération modifiée
Total des projets				2 873 800	646 450	22.5%	

Les opérations ci-dessus identifiées sont en conséquence remplacées, complétées et modifiées comme suit :

TABLEAU DE PROGRAMMATION – avenant n°1				REGION CAR		Avenant n°1
Maitre d'ouvrage	Dénomination du projet	Date estimée de mise en place du projet	Budget en € HT	Montant en €	%	Observation
AUBENAS	Groupe scolaire Pont d'Aubenas – tranche 2	2019	994 384	269 988	27%	Se substitue aux opérations 1 et 3
SITHERE	Parking-relais et aires de covoiturage	2018	442 047	110 512	25%	2 Complément d'opération
TOUTENBUS		2019 --> 2020	275 618	56 653	20.55%	
VALS-LES-BAINS	Aménagement du parcours de l'eau : plans d'eau, modernisation espaces et ouvrages publics	2019 --> 2020	335 000	130 650	39%	4 Réduction d'opération
VINEZAC	Travaux d'aménagement du parvis de la salle des sport + toilettes publiques + mobilier urbain	2019 --> 2020	81 395	40 697	50%	Se substitue à l'opération 5
LABASTIDE s/BESORGUES	Aménagement du bourg centre	2018	145 000	37 950	26%	Réduction d'opération avec maintien de la subvention initiale
Total des projets- avenant n°1			2 273 444	646 450	28.4%	

Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20190528-DEL28052019-17-DE

Date de télérmission : 04/06/2019
Date de réception préfecture : 04/06/2019

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- d'autoriser le Président à la signature de l'avenant n°1 au Contrat Ambition Région ainsi que ci-dessus proposé, étant précisé qu'il appartient à chaque maître d'ouvrage identifié de déposer les demandes et dossiers de subvention auprès de la Région Auvergne - Rhône-Alpes et d'engager les travaux avant le 28 septembre 2020, terme du contrat.

« Certifié exécutoire compte tenu de la télé transmission en Sous-Préfecture de Largentière le

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 3 juin 2019
Le Président, Louis BUFFET

